Septembre 2022—N°44

Bulletin Municipal

Le FINESIEN

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

ECOLE PIERRE-MARIE CHOLLET

M. MURDICA
CE2-CM1

Mme LE GAC
CM1-CM2

Mme MORIN
PS-MS

Mme NOIZET et Mme BELLEC
GS-CP

Mme MERCKELBAGH
CP-CE1

Le jeudi 1er septembre au matin, les petits Finésiens et les petites Finésiennes ont repris le chemin de l'école,

116 élèves ont été accueillis.

Cette année, les élèves travailleront en autres sur le thème de l'écologie. Nous allons poursuivre les démarches entamées précédemment et qui avaient été mises de côté suite à l'arrivée de la covid. L'école est refuge LPO, nous continuerons la mise en place/utilisation du composteur etc...

Mme BELLEC, directrice de l'école Pierre-Marie CHOLLET

Mairie de FEINS :
2 rue des Écoles
35440 FEINS
Tél : 02 99 69 70 52
Mail : feins@orange.fr

Retrouvez l'actualité de FEINS sur

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

(Application gratuite sur Apple Store et Androïd Play Store)

Horaires d'ouverture :
Lundi / Mercredi / Jeudi : 8h30—12h
Mercredi : 14h—16h30
Samedi : 9h—11h30

Directeur de publication : Alain FOUGLÉ—Réalisation/Conception C. PINCET : Mairie de FEINS—Tirage : 430 exemplaires

VIE MUNICIPALE

M. le Maire et l'ensemble des élus souhaitent une bonne année scolaire aux enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, pour faire face au Covid-19, une gradation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole (socle de mesures, niveau 1/niveau vert, niveau 2/niveau orange, niveau 3/niveau rouge). Ces niveaux seront applicables nationalement ou localement, ils visent à proposer, en fonction de la circulation du virus, des mesures progressives. Au regard de la situation sanitaire, le niveau socle est retenu pour cette rentrée scolaire. Souhaitons rester dans ce socle afin que les enfants retrouvent une vie normale pour leur bien être et leur réussite.

Nathalie PACHECO-Adjointe aux affaires scolaires
Anne-Cécile OLLIVEAU-Déléguée aux affaire scolaires

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

La commune a été entièrement « fibrée » fin 2021 - début 2022 par la société Axione sous-traitant de Mégalis Bretagne qui construit le réseau public régional en fibre optique et a confié l'exploitation et la commercialisation de ce réseau à la société THDBretagne, filiale d'Orange Concessions. THD Bretagne a mis quelques mois a lever l'ensemble des réserves de travaux (réception effectuée en mars), étape obligatoire avant de lancer la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès à internet.

Nous sommes tous impatient de pouvoir disposer de la fibre optique mais la complexité de la technique, et l'empilement des intervenants fait que, malgré nos demandes répétées, nous ne maîtrisons pas les délais et n'avons qu'une information partielle sur le déroulement des opérations. Pour autant, ***l'élagage des haies et des arbres*** le long du réseau aérien doit se poursuivre et se répéter tous les ans afin de garantir une sécurité optimale du réseau.

Les ambassadeurs de l'eau viennent à votre rencontre

Les ambassadeurs de l'eau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais seront présents le samedi 22 octobre de 9H30 à 12H30, place de l'église à Feins.
Les ambassadeurs de l'eau distribueront gratuitement des kits contenant du matériel hydro-économe et des gourdes. À cette occasion, ils pourront vous informer sur les gestes à acquérir au quotidien pour réduire sa facture d'eau. Ainsi, via des solutions simples et peu coûteuses, les ambassadeurs vous permettront de réaliser une économie d'eau de 10 à 20%.
Aussi, de la documentation, des astuces et du matériel seront distribués gratuitement.

L'équipe des ambassadeurs

Une intervention en porte à porte s'effectuera à partir de la semaine du 29 septembre 2022

COÛT de l'ÉNERGIE et PRODUCTION INDIVIDUELLE

La commune en collaboration avec la SCIC les Survoltés, l'ALEC, SOLARCOOP et la communauté de communes vous propose une réunion publique le 13 octobre à 20h30 à la cafétéria de la base nautique sur le thème du coût de l'énergie et les solutions de production individuelle et collective. Ce sera l'occasion de présenter le projet de production photovoltaïque sur la future salle multifonctions et les possibilités d'adhésion individuelle ou groupée à la coopérative des Survoltés.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous recenser entre la date de votre anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. Il vous suffit de vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille. La journée défense est obligatoire pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné

« A l'attention des usagers de la navette Mobi'Futée

Depuis 2012, la navette régulière communautaire Mobi'Futée permet de rejoindre depuis Aubigné et Feins la gare de Montreuil -sur-Ille le matin, le soir et le mercredi midi. Elle dessert également Aubigné pour rejoindre la ligne 4 BreizhGo.

Malgré la gratuité de ce service pour les usagers, la communauté de communes constate depuis plusieurs années une diminution constante du nombre d'usagers de la navette et un taux de remplissage de moins en moins élevé.

Face à ce constat, en janvier 2022, la communauté de communes a diffusé un questionnaire à destination des habitants de Feins et d'Aubigné afin d'évaluer le service et envisager des modifications d'horaires pour une meilleure efficacité.

En mars 2022, au vu des résultats de cette enquête, la communauté de communes a décidé de faire évoluer les horaires de la navette jusqu'en juillet 2022.

Malgré ces modifications d'horaires, le nombre d'usagers n'a pas évolué à la hausse. Par conséquent, le bureau communautaire a décidé de ne pas reconduire le service Mobi'futé à la rentrée de septembre 2022.

En tant qu'usagers ou habitants des communes concernées, nous tenions à vous faire part de cette décision. Sachez toutefois, la communauté de communes entrera en contact avec les usagers de la navette afin d'étudier les solutions alternatives de mobilité (covoiturage, mise en relation d'usagers, solutions d'autopartage…).

La communauté de communes, dans le cadre de sa compétence mobilité, étudie également la mise en place de nouvelles solutions de transport sur son territoire, notamment la création d'une nouvelle ligne régulière dont le tracé reste encore à définir. »

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de la modification n°3 du PLUI, le Tribunal administratif a désigné un commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique. 6 lieux d'enquête on été retenus :

Siège de la communauté de communes : le jeudi 20 octobre 2022 de 9h à 12h et le lundi 21 novembre de 14h à17h.

Mairie de Melesse : le jeudi 20 octobre de 14h à 17h et le lundi 21 novembre de 9h à 12h.

Mairie de La Mézière : le lundi 24 octobre de 9h à 12h et le vendredi 18 novembre de 14h à 17h.

Mairie de St Aubin d'Aubigné : le lundi 24 octobre de 9h à 17h30 et le lundi 14 novembre de 9h à 12h.

Mairie de Sens de Bretagne : le vendredi 28 octobre de 14h à 17h et le vendredi 18 novembre de 9h à 12h.

Mairie de Montreuil sur Ille : le vendredi 28 octobre de 9h à 12h et le lundi 14 novembre de 13h30 à 16h30.

PLUi Val d'Ille Aubigné

Le Val d'Ille-Aubigné recherche des volontaires pour devenir membre de son comité des partenaires de la mobilité !

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est devenue organisatrice de la mobilité (AOM) en juin 2021. En prenant cette compétence mobilité le Val d'Ille-Aubigné peut, en fonction des besoins de son territoire et de ses habitants, organiser ou soutenir différents services de transport : transport à la demande, mobilités actives, covoiturage, autopartage, conseil en mobilité, mobilité solidaire, versement d'aides, transport de marchandises…

En devenant AOM, le Val d'Ille-Aubigné a également l'obligation de créer une nouvelle instance consultative : **le comité des partenaires de la mobilité**, dont l'objectif principal est de renforcer le dialogue et la concertation entre la communauté de communes et les acteurs du territoire. Il est composé de représentants de la collectivité (élus et techniciens), d'entreprises, d'institutions partenaires, du monde associatif, d'usagers et de citoyens.

Ce comité des partenaires de la mobilité se réunit

- Au moins 1 fois par an
- Avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité
- Avant toute évolution de la politique tarifaire
- Avant toute instauration ou évolution du taux du versement destiné au financement des services de mobilité

Nous sommes donc à la recherche d'habitantes et d'habitants du territoire souhaitant prendre part à cette instance de concertation. Pas besoin d'être un spécialiste, au contraire, le Val d'Ille-Aubigné cherche des personnes souhaitant partager leur point de vue de citoyens et d'usagers non-experts des mobilités.

Pour déposer sa candidature, il suffit de remplir un rapide formulaire disponible pendant 1 mois à cette adresse : https://urlz.fr/j8HM

Ecole Pierre-Marie CHOLLET

« Un livre pour les vacances » . Mme Soizic LE GAC-ROUSSELOT, professeure des écoles a organisé la remise d'un livre sur les Fables de la Fontaine. M. le Maire a remis à chaque élève de la classe de CM2 l'ouvrage. Il a été illustré, cette année, par Catherine MEURISSE, première autrice de BD et membre de l'Académie des beaux arts.

NETTOYONS NOTRE COMMUNE

Le 27 juin 2022, toute l'école est allée dans la commune de Feins pour ramasser les déchets. Les maternelles sont restées à proximité de l'école, et les élémentaires se sont un peu plus dispersés dans la commune de Feins. Les CE2, CM1 et CM2 sont descendus jusqu'à l'étang du Boulet. Après avoir ramassé les déchets, nous les avons triés puis pesés.

Nous avons ramassé du verre, du métal, du plastique, du papier, du tissu, du caoutchouc et du carton. En tout, nous avons récolté 20 kilos de déchets ! C'est 500g de plus que la dernière édition en octobre 2021. L'école de Feins pense qu'il faudrait faire plus attention à la nature et être plus respectueux de l'environnement. Nous avons aussi pensé à organiser plusieurs collectes de déchets dans l'année.

Les CM2 (article rédigé par Arthur et Louen)

OLYMPIADES

Le dernier jour, jeudi 7 juillet, toute l'école a participé à des olympiades ! Les élèves de tous les niveaux étaient mélangés au sein d'équipes multi-âges pour favoriser l'entraide et la coopération. Au programme : course de vitesse, course de haies, relais, pentabond, triple saut, saut en longueur, saut en hauteur, lancer de disques, de poids, de ballon et de « fusée » faisant office de javelot. Un très grand merci aux CM2 qui ont animé tous les ateliers, les ont expliqués et les ont arbitrés. Un belle fin d'année placée sous le signe du sport et de la bonne humeur !

L'équipe enseignante

Feins Triathlon

L'organisation d'un triathlon exige la mobilisation de nombreux acteurs, que ce soit les bénévoles, services de secours, arbitres fédéraux, équipe technique …. , et de moyens techniques : matériel de sécurité, chapiteaux, barrières, repas, boissons …. . Cette organisation nécessite aussi un engagement financier en amont de la compétition afin de pouvoir accompagner les bénévoles, assurer l'accueil du public et le déroulement des épreuves.

Hors cette année, la 18ième édition du championnat d'Ille et Vilaine n'a pas eu lieu le 17 juillet. En effet, la veille, en fin de journée, en prévision d'une canicule annoncée, la préfecture d'Ille et Vilaine, dans un communiqué de presse, incitait fortement les organisateurs à annuler ou à reporter les manifestations sportives programmées le dimanche 17 juillet. Après concertation avec le corps arbitral et les instances fédérales la décision est tombée : le triathlon de Feins devait être annulé. Il nous a fallu réagir vite et prévenir dans l'urgence l'ensemble des acteurs : participants inscrits, services de secours (ambulance, médecin, sauveteurs), bénévoles et toutes les personnes mobilisées pour ce triathlon.

Cette décision est lourde de conséquences pour l'association Feins-Triathlon. C'est une perte de presque 5 000€ que nous avons enregistré. Mais nous ne baissons pas les bras. La décision a été prise par le bureau de l'association d'organiser un triathlon en 2023 mais cette fois ci plus tôt dans l'année afin d'éviter que ne se reproduise la mésaventure de cette année.

Club des amis Finésiens

Le Club et le secteur de St Aubin d'Aubigné vous ont proposé un pique-nique sur le parking de la Bijouterie, le mercredi 7 septembre. 305 personnes étaient présentes, 265 plateaux-repas ont été servis ainsi que des galettes saucisses et des crêpes.
L'après-midi certains se sont alloués à leur distraction favorite, boules, palets, scrabbles ou encore jeux de cartes.

Le lundi 12 septembre, une Marche ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité) a eu lieu sur notre commune, trois circuits étaient proposés : une randonnée de 5 kms, une autre de 11 kms et une marche Nordique adaptée de 8 kms.

Venez nous rejoindre tous les mardis à la salle des fêtes.

Au programme prochainement :
Le 17 septembre le club fêtera son 42ème anniversaire à la salle des fêtes.
Tous les vendredis matin marche nordique adaptée.

Danse en ligne, salle de gym de Montreuil sur Ille, les vendredis 23 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre de 14h à 16h.

Une sortie à PORNICHET le 29 septembre.

Des après midi bowling à Cap-Malo les mercredis 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2022 et le 18 janvier (avec repas), le 8 février, le 8 mars et le 12 avril 2023.

Un séjour ANCV d'une semaine du 6 au 13 mai 2023.

Un séjour à Madère.

Daniel ROUVRAIS-Président

Comité des fêtes

La soirée « moules Frites » du samedi 16 juillet a été un réel succès après une reprise à taton suite à la Covid. 509 repas ont été servis dans la joie et la bonne humeur par les 21 bénévoles très dynamiques.
Le comité des fêtes remercie toutes les personnes présentes sur cet évènement.
A vos agendas :
Samedi 22 juillet 2023 soirée « Moules Frites »

L'équipe du Comité des Fêtes

Le Département d'Ille-et-Vilaine

Coupon sport 35 :

Un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport a pour but d'aider les jeunes bretillien-nes âgé-es de 11 à 15 ans (né-es entre 2007 et 2011, bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S. et du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Amicale du Palet de Feins

Le 19 mai a eu lieur le challenge « René LAMBERT »

Il a été remporté par Mrs CHEVALIER père et fils, l'équipe de M. HUET et M. JOSSET se classe en deuxième position. 19 équipes ont participées à ce tournoi. Nous vous donnons rendez-vous en 2023, pour la remise en jeu de ce challenge.

Le concours de palet du 9 juillet a connu un beau succès convivial. Le matin en individuel, 38 joueurs étaient présents pour le challenge « LORET frères » , il a été remporté par M. Nicolas GÉHANNIN. L'après-midi, il y avait 36 équipes de 2 joueurs pour le challenge « Jean-Pierre LORET », il a été remporté par M. Didier CLOLUS et M. Jérôme LORET.

2 équipes féminines de feins ont été récompensées.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette belle journée.

Michel BURGOT— Président

CONSEIL MUNICIPAL

RÉSUMÉ DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2022

DÉFENSE INCENDIE VEOLIA : validation du devis de la pose d'un regard de comptage au titre de la défense incendie pour la salle multifonction pour un montant de 6 602,04€ H.T.

DÉFENSE INCENDIE SARL MONGODIN: validation du devis de pose de poteaux d'incendie Rue de Marcillé et Rue d'Aubigné pour un montant de 7 970,00 € H.T.

SALLE MULTIFONCTION : **AVENANT N° 1 AU CCAP :** validation de l'avenant N° 1 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) au titre de variations de prix et de modalités de variation de prix ci-après détaillés avec les entreprises dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de Construction d'une salle multifonction .

SALLE MULTIFONCTION : DEVIS STORES INTÉRIEURS validation du devis de la SAS SOMEVAL pour un montant de 20 908, 59 € Hors taxe pour la pose de stores intérieurs

VOIRIE : DEVIS MODERNISATION DE VOIRIE Deux devis sont présentés SAS LEHAGRE TP pour un montant Hors taxe => 15 750,00 € et SARL ENTRAM TP pour un montant Hors taxe => 14 280,00 €. Validation du devis de la société ENTRAM TP

BIBLIOTHÈQUE : DÉSHERBAGE PERMANENT validation des modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal et les propositions d'élimination des ouvrages de façon permanente.

RÉSUMÉ DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

ZAC DU GRAND CLOS : TRAITÉ DE CONCESSION AVENANT prolongation de la concession jusqu'au 26/10/2028 et la modification des versements à la participation aux équipements publics

INFOS PRATIQUES

Services d'urgence et de garde

Samu : 15

Urgence en Europe : 112

Urgence pas sms ou fax : 114

Pompiers : 18

Médecin de garde : 3624

Gendarmerie : 17

Pharmacie : 3237 (payant

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71

Violence Femmes Info : 3919
(24h sur 24 et 7 jours sur 7)

Drogue, alcool, tabac service :
0800 23 13 13

Architecte conseil

Un architecte conseil du département vous accompagne pour vos travaux.

Pour prendre un rendez-vous contacter le 02 99 69 86 86.

« We Ker, un territoire pour l'emploi

Permanences de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans. Les mardis et vendredis matin au Point accueil Emploi de Saint-Aubin d'Aubigné, les jeudis matin à la mairie de Montreuil-Sur-Ille. Prise de rendez-vous et informations au 07 60 84 44 16 ou à kwahid@we-ker.org

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut intervenir pour : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, querelle de voisinage…

Permanences sur rendez-vous : Melesse au 02 99 13 26 26, La Mézière au 02 99 66 01 99, Saint-Aubin d'Aubigné à michel.cambert@consiliateurdejustice.fr

SMICTOM VALCOBREIZH

Service public de gestion des déchets, 1 la Lande 35190 Tinténiac tél : 02 99 68 03 15 ou contact@valcobreizh.fr

Accueil de proximité à Melesse en mairie, le mercredi de 9h à 12h30 les semaines impaires.

ZAC DU GRAND CLOS : CRACL (COMPTE RENDU A LA COLLECTIVITÉ LOCALE) AU 31/12/2021
Le bilan financier annexé au CRACL recense l'ensemble des dépenses et recettes estimées pour mener l'opération à son terme. Il est dorénavant exprimé en euros hors taxes. Il dresse le nouveau bilan prévisionnel actualisé au 31/12/2020 sur la base :
Des dépenses et recettes constatées depuis l'engagement de l'opération,
Des dépenses et recettes constatées sur l'exercice 2020,
Des dépenses et recettes prévisionnelles restant à engager sur les exercices 2021 et suivants.
Le montant total des dépenses réalisées en 2021 s'élève à 163.614 €HT.
Le montant total des recettes réalisées en 2021 s'élève à 314.801 €HT dont 5.000 € de participation de la collectivité.
Le montant total des dépenses hors taxes à l'échelle de l'opération s'élève à 3.403.918 €HT équilibré en recettes par les cessions de charges foncières, dont le prix est fixé à ce stade au maximum à 105 euros TTC/m².
MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE : Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Feins afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil municipal choisit la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel : Publicité sous forme électronique sur le site de la commune
PLUi MODIFICATION N° 3 : prise en compte des demandes de la commune : **CIMETIERE** : créer un emplacement réservé pour pouvoir accéder au nord du cimetière et ainsi permettre aux entreprises de travailler sur les tombeaux, **Boulet Prioul**t : zone inondable à mettre en place dans le document graphique **OPA :** revoir le pourcentage, passé de 80 à 60% + une évolution du zonage vers UO2, **Inventaire de haies :** certaines haies ont disparu entre la création des documents et avant l'approbation du PLUi, demande d'un nouvel inventaire des haies disparues avant l'approbation du PLUi et des haies nouvellement créées (nécessite une révision du PLUi), - **Revoir le zonage de la parcelle A 2110** (nécessite une révision du PLUi), - **Artisanat en zone A** : l'artisanat en zone A (Agricole) n'est pas possible à ce jour sauf à avoir le statut d'agriculteur, Non compatible avec le code de l'urbanisme
SALLE MULTIFONCTION : ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES : au vu du montant des franchises, le Conseil municipal décide de pas solliciter l'assurance TRC (Tous Risques Chantier), décide de retenir la société GROUPAMA pour la garantie Dommages Ouvrages pour un montant de 8 089,22 € Hors taxe
SALLE MULTIFONCTION : AVENANT N° 1 SUR LOT 7 ' ; validation de l'avenant N° 1 sur le lot 7 (Menuiseries extérieures Aluminium) au titre de la réalisation de travaux non prévus au marché initial : stores intérieurs

TARIF GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023
A compter du 1er septembre 2022, application du Quotient familial pour la halte-garderie

N° de la tranche	Tranche de QF des familles	Modulation à appliquer sur le tarif base	Prix du repas scolaire
1	< 500 €		0,75 €
2	501 -700 €		0,83 €
3	701 – 900 €	Tarif de base	0,90 €
4	901 – 1100 €		0,95 €
5	1101 - 1500 €		0,99 €
6	> 1501 € et hors QF		1,04 €

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023
Tarification modulée suivante pour le restaurant scolaire année 2022/2023 :

N° de la tranche	Tranche de QF des familles	Modulation à appliquer sur le tarif base	Prix du repas scolaire
1	< 500 €	- 20 %	3,26 €
2	501 -700 €	- 10 %	3,66 €
3	**701 – 900 €**	**Tarif de base**	**4,07 €**
4	901 – 1100 €	5 %	4,28 €
5	1101 - 1500 €	10 %	4,48 €
6	> 1501 € et hors QF	15 %	4,69 €
RESTAURANT SCOLAIRE (tarif de base)			
Repas de base enfant avant application QF		4,07 €	
Repas adulte (tarif unique)		5,50 €	
Personnel communal		4,07 €	

ÉTAT CIVIL

Naissances

19 mai : Adélie JOLIVET LE BRAS

30 juillet : Romane BOUREL

10 août : Léna POUX

Adélie

Romane

Mariages

Le 23 juillet

Jeanne LE GUICHER

Quentin PITALIER

Le 30 juillet

Marina LANDAIS

Matthieu BOSCHER

Décès

6 mai 2022 : Madeleine GARÇON

Noces d'Or

Nelly et Michel BURGOT